

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants, professionnels et partenaires de Gally Mauldre,

C'est avec honneur que je succède à M. Patrick Loisel, ancien maire de Feucherolles et ancien président de la Communauté de communes Gally Mauldre, dans les fonctions de président de notre belle intercommunalité.

En tant que maire d'Herbeville et membre du Bureau communautaire depuis 2020, j'ai pu appréhender les missions de l'intercommunalité et m'investir dans le fonctionnement ainsi que les projets menés par la Communauté de communes Gally Mauldre, aux côtés mes collègues élus et avec les équipes administratives.

Aujourd'hui, après deux années de stabilisation des compétences et de l'organisation administrative de la collectivité, il est temps de coconstruire une vision commune du territoire pour en assurer le développement et la reconnaissance.

L'année 2025 a été marquée par le lancement de nouveaux services à destination des habitants avec notamment la création de l'**Espace famille** pour la gestion des inscriptions au sein des 7 centres de loisirs du territoire. Plateforme unique, facturation simplifiée et centralisée, mutualisation de l'accueil des enfants sur l'ensemble des sites, politique de recrutement renforcée : le service proposé aux familles est aujourd'hui fluide et maîtrisé.

Le reprise en direct de la **gestion des déchets** permet à la Communauté de communes d'anticiper l'avenir grâce à de nouveaux marchés pour la collecte et les contenants et viser une harmonisation sur l'ensemble des communes à l'horizon 2030.

Les études et travaux dans le cadre de la **politique GEMAPI** ayant pour vocation de redonner au cours d'eau leur lit naturel, de protéger contre les inondations et de valoriser paysagèrement la Mauldre et la Rouasse ont connu des avancées majeures. À l'image des travaux réalisés à Maule et début 2026 à Mareil-sur-Mauldre et Montainville, les aménagements se poursuivent.

Le travail en faveur du **développement des transports** et principalement des modes de circulation doux à quant à lui permis de concrétiser de nouvelles propositions sur le territoire : continuité du partenariat avec BlaBlaCar Daily en attendant la nouvelle application d'Île-de-France Mobilités, intégration de Gally Mauldre dans le réseau vélo Île-de-France, lancement des aménagements du chaudiou reliant Maule et Mareil-sur-Mauldre.

“Coconstruire une vision commune du territoire”

La **politique sociale intercommunale** propose un service qualitatif de portage de repas à domicile et une offre d'aide à domicile depuis la création de l'intercommunalité. Elle continue de se développer et de proposer chaque année des nouveautés. En 2025, les sorties seniors et l'organisation de la Semaine Bleue ont rencontré un grand succès pour leurs premières éditions. De nouveaux services sont désormais proposés en faveur des aidants et pour la lutte contre les violences intrafamiliales.

L'**animation territoriale et culturelle** du territoire a été accentuée grâce au partenariat avec le Centre de Musique Baroque de Versailles et l'organisation de la première édition de Naturellement Gally Mauldre.

Enfin, le **soutien financier aux projets des communes**, grâce au Fonds de concours, a contribué à la réalisation de projets dans 7 d'entre elles en 2025. Au total, ce seront près de 3,5 millions d'€ répartis sur 3 ans.

Vincent Gay

Président de la Communauté de communes Gally Mauldre - Maire d'Herbeville

SOMMAIRE



4
PRÉSENTATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

21
UNE INTERCOMMUNALITÉ AU PLUS PRÈS
DE SES HABITANTS

40
UNE INTERCOMMUNALITÉ ACTIVE POUR
LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

61
UNE INTERCOMMUNALITÉ ENGAGÉE
AUPRÈS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée en 2013, la Communauté de communes Gally Mauldre compte 11 communes pour une population de 23 125 habitants.

Au cœur de la plaine classée de Versailles et de la vallée de la Mauldre, cette structure intercommunale à taille humaine est engagée dans un projet de développement raisonné et de préservation de son patrimoine offrant un cadre de vie attractif.

Elle exerce des compétences telles que le développement économique, les transports, la gestion de la collecte des déchets, la GEMAPI, le portage de repas à domicile ou encore effectue l'instruction communautaire des autorisations d'urbanisme pour le compte de toutes ses communes membres.

La Communauté de communes a reçu le label "Terres de Jeux 2024".

Pour son fonctionnement, la Communauté de communes dispose de 26 agents permanents, dont certains sont mutualisés avec les communes membres et une vingtaine d'emplois non permanents pour assurer l'accueil des enfants au sein des centres de loisirs.

Le Conseil communautaire est composé de 34 élus issus des communes membres.

LE TERRITOIRE



11

communes

23 125

habitants

2013

création

9 500

hectares

COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Acquisition, création, gestion de nouvelles structures immobilières d'accueil des entreprises
- Actions en faveur du développement des commerces de proximité
- Actions de développement touristique

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Instruction communautaire des autorisations d'urbanisme (permis de construire...)
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- Étude et réalisation d'un schéma d'assainissement et d'un schéma directeur de l'eau potable
- Maîtrise des eaux pluviales non urbaines et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols consécutive

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Élaboration et suivi du programme local de l'habitat intercommunal
- Actions et aides aux communes en faveur du logement social

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

- Étude, construction, aménagement et gestion des futurs équipements culturels, sportifs et de loisirs

ACTIONS SOCIALES

- Étude, aménagement et gestion de nouvelles structures destinées à la petite enfance
- Création, aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement et création d'un pass-jeune
- Organisation et mise en place de services de maintien à domicile des personnes âgées
- Étude, création, gestion et entretien de Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes Âgées et/ou isolées (MARPA)

TRANSPORTS

- Organisation des services de transports collectifs sur le territoire
- Élaboration et suivi d'un schéma directeur des circulations douces

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Développer un accès aux réseaux sur son territoire (Très Haut Débit et Fibre).

BUDGET 2025

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement :

- Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (prélèvement d'une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à des intercommunalités moins favorisées) : 1 050 866€ sur une péréquation totale de 3 552 607€
- Les charges à caractère général : 3 582 641€
- Les charges de personnel : 2 122 075€
- Les charges de gestion courante : 1 426 239€

Les recettes de fonctionnement regroupent :

- Les produits des services : 1 113 581€
- Les impôts et taxes : 2 611 847€
- Les impositions directes : 6 992 181€
- La dotation d'intercommunalité : 333 381€
- La dotation de compensation des Établissements publics de coopération intercommunale : 722 589€

10 685 545€

Dépenses de fonctionnement

15 487 784€

Recettes de fonctionnement

INVESTISSEMENT

Les principales opérations concernent :

- Offre de concours à la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) pour les travaux route des Muses à l'Étang-la-Ville : 100 000€
- Fonds de concours aux communes de l'intercommunalité : 839 596€
- Aménagement du siège de la CCGM : 94 953€
- Solution informatique de virtualisation : 101 802€
- Matériel informatique et logiciels : 87 779€
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du centre de loisirs à Maule : 21 696€
- Maîtrise d'œuvre et travaux de création de la piste cyclable reliant Mareil-sur-Mauldre à Maule (chemin de Richemont) : 24 804€
- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux SMSO - prévention des inondations au Clos Bazin à Mareil-sur-Mauldre : 42 165€
- Analyse de la compatibilité du SCoT avec le SDRIF-E : 20 760€

Les recettes d'investissement concernant principalement :

- Subventions : 528 295€
- Amortissements : 109 901€
- Fonds de compensation de la TVA : 113 133€

1 452 708€

Dépenses d'investissement

751 329€

Recettes d'investissement

LES SERVICES

La Communauté de communes compte :

- 26 emplois permanents : 18 agents titulaires dont 1 à temps non complet, 8 non-titulaires dont 3 à temps complet
- Une vingtaine d'emplois non permanents qui sont des emplois d'animateurs occasionnels intervenants sur les centres de loisirs

26
emplois permanents

La Communauté de communes Gally Mauldre et les communes membres ont établi des conventions portant sur les refacturations partielles de charges payées par les communes et concernant en partie des compétences transférées.

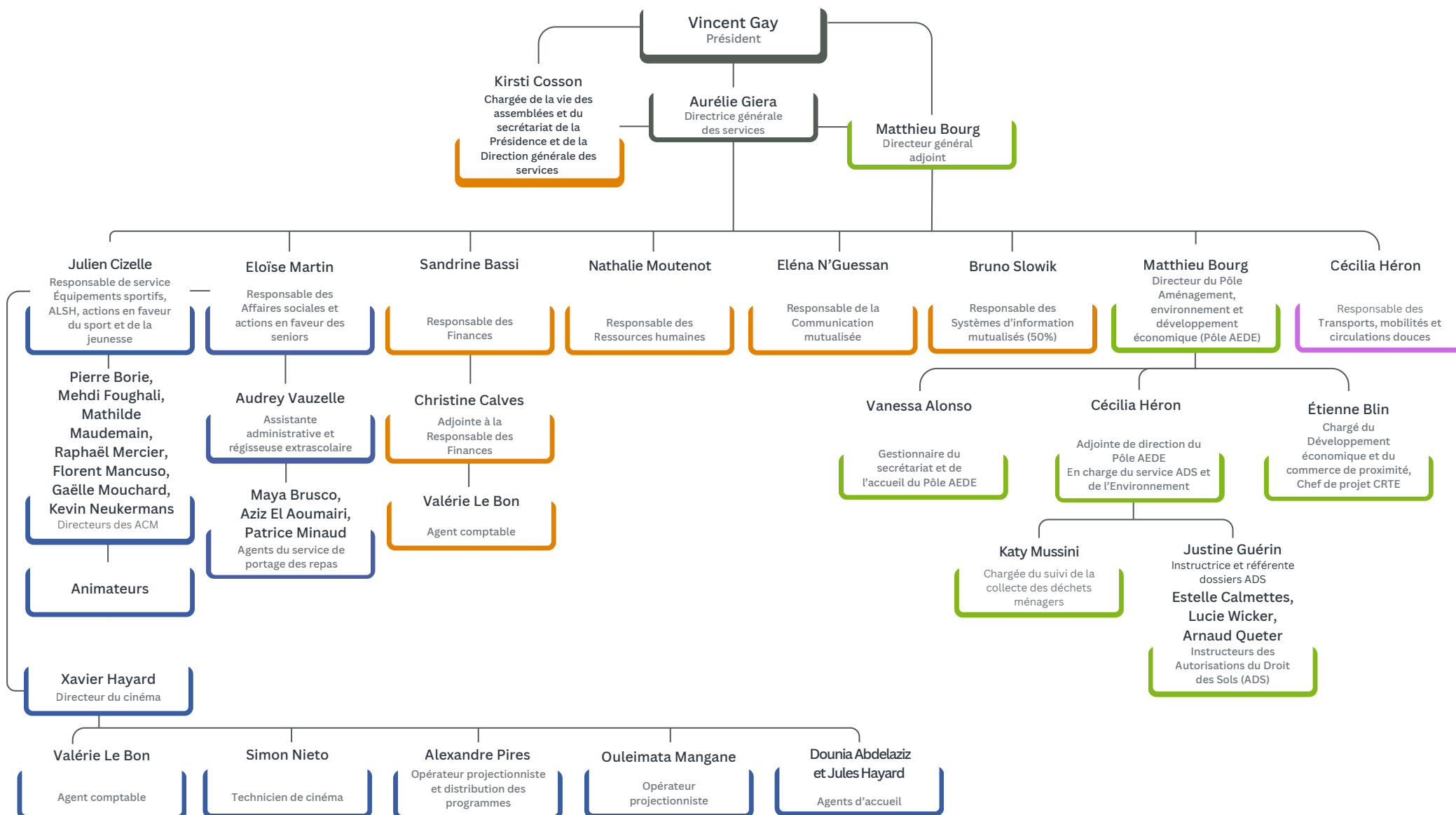
UN NOUVEAU SIÈGE

Les services administratifs de la Communauté de communes ont emménagé dans un nouveau siège début mai 2025, au 43 Grande Rue à Feucherolles.

Il a été inauguré le 20 juin 2026 par Patrick Loisel, alors Président, en présence de l'ensemble des élus, des agents et des partenaires de l'intercommunalité.

Y sont rassemblés les services de l'Administration générale, les services du Pôle Aménagement, Environnement, Développement économique dont le service Instruction du droit des sols, la Communication, les Finances et les Ressources humaines.





FONCTIONNEMENT

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Il est composé du Président, de 6 Vice-Présidents en 2025 et de 7 Vice-Présidents depuis avril 2026, ayant chacun une délégation liée à une ou plusieurs des compétences transférées et des Maires des communes du territoire soit un total de 11 membres.
- Le Bureau communautaire donne son avis sur les dossiers d'intérêt communautaire qui lui sont proposés et valide les projets de délibération qui sont soumis au vote du Conseil communautaire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Composé de 34 élus communautaires pour 6 ans parmi les conseillers municipaux des communes membres.
- Les séances sont publiques et se tiennent au moins une fois par trimestre.
- Les délibérations et les procès verbaux sont mis en ligne sur le site Internet.
- Vincent Gay, Maire d'Herbeville, est Président de la Communauté de communes Gally Mauldre depuis le 8 avril 2026. Il succède à Patrick Loisel, ancien Maire de Feucherolles.

COMMISSIONS, COMITÉS ET CONSEILS D'EXPLOITATION

Ce sont des instances obligatoires. Elles peuvent faire des propositions ou émettre des avis qui sont ensuite présentés en Bureau communautaire, lequel décide de les proposer ou non au vote du Conseil.

Il y a avait au total 6 Commissions communautaires durant le mandat 2020-2026 correspondant aux 6 vice-présidences :

- Affaires générales et financières et gestion de l'activité du Cinéma Les 2 Scènes.
- Développement de la stratégie de communication intercommunale, Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (NTIC) et suivi de la stratégie d'aménagement de la Gare de Saint-Nom-la-Bretèche et de ses abords.
- Développement économique et aménagement.
- Transport, déplacements et circulations douces.
- Environnement et développement durable, instruction du droit des sols et politique GEMAPI.
- Équipements culturels et sportifs, centre de loisirs sans hébergement, actions en faveur du sport, de la jeunesse et des seniors.

À compter d'avril 2026, il y a 7 Commissions :

- Finances, Affaires générales et gestion du cinéma.
- Actions sociales et équipements en faveur du sport, de la jeunesse et des seniors.
- Transports, déplacements et mobilités douces.
- Commerces de proximité, relations avec les associations liées à l'emploi.
- Communication, culture, animation territoriale et événementielle.
- Environnement, transition énergétique, politique GEMAPI et autorisations du droit des sols.
- Développement économique et soutien eux entreprises.

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DEPUIS LE 8 AVRIL 2026



Vincent Gay
Président
Maire de Herbeville



Adriano Ballarin
1er Vice-Président
En charge des Finances, Affaires générales et gestion du cinéma
Maire de Crespières



Nathalie Cahuzac
2ème Vice-Présidente
En charge des Actions sociales et équipements en faveur du sport, de la jeunesse et des séniors
Maire de Mareil-sur-Mauldre



Myriam Brenac
3ème Vice-Présidente
En charge des Transports, Déplacements, Mobilités douces
Maire de Chavenay



Olivier Leprêtre
4ème Vice-Président
En charge des Commerces de proximité, Relations avec les Associations liées à l'Emploi
Maire de Maule



Jean-Philippe Antoine
5ème Vice-Président
En charge de la Communication, Culture, Animation territoriale et événementielle
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Jean-Bernard Hetzel
6ème Vice-Président
En charge de l'Environnement, transition énergétique, Politique Gemapi et
Autorisations du Droit des Sols
Maire de Bazemont



Damien Guibout
7ème Vice-Président
En charge du Développement économique et soutien aux entreprises
Maire de Davron



Vincent Mechenet
Conseiller communautaire et membre du Bureau
Maire d'Andelu



Michel Delamaire
Conseiller communautaire et membre du Bureau
Maire de Feucherolles



Eric Martin
Conseiller communautaire et membre du Bureau
Maire de Montainville



Sandrine Huser
Conseillère communautaire
Commune de Bazemont



Sidonie Karm
Conseillère communautaire
Commune de Maule



Stéphane Gomperz
Conseiller communautaire
Commune de Chavenay



Denis Courtot
Conseiller communautaire
Commune de Maule



Agnès Tabary
Conseillère communautaire
Commune de Crespières



Sylvie Bigay
Conseillère communautaire
Commune de Maule



Martine Lepage
Conseillère communautaire
Commune de Feucherolles



Samuel Collin
Conseiller communautaire
Commune de Maule



Jean-Marie Rollet
Conseiller communautaire
Commune de Feucherolles



Amina Dembri
Conseillère communautaire
Commune de Maule



Christophe Lelait
Conseiller communautaire
Commune de Feucherolles



Nicolas Bourget
Conseiller communautaire
Commune de Maule



Christophe Debuisme
Conseiller communautaire
Commune de Mareil-sur-Mauldre



Caroline Quinet
Conseillère communautaire
Commune de Maule



Benjamin Gohet
Conseiller communautaire
Commune de Maule



Gilles Studnia
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Vincent LAVISSE
Conseiller communautaire
Commune de Maule



Thomas Batigne
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Jérôme Fenaillon
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Sophie Lafeuillade
Conseillère communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Carl Mauger
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Nathalie Zenou
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



Magali Hannecart
Conseiller communautaire
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche



CRÉATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET AGRICOLES À DAVRON

De nouveaux porteurs de projets

Deux parcelles d'une superficie totale de 2 hectares ont été acquises par la CCGM auprès de la SAFER en novembre 2019. La CCGM travaille activement avec de nouveaux porteurs de projets, suite à un recours sur le PLU de Davron intenté par un riverain. Ce recours abusif, composé de 70 moyens, a été totalement rejeté par le Président du Tribunal Administratif. Il a néanmoins obligé le porteur du projet sur la partie avant du site (une entreprise de pansements connectés présentant un caractère d'intérêt général et contribuant au développement d'activités économiques locales innovantes et pourvoyeuses de 70 emplois) à retirer son Permis de construire réglementairement accordé et à se retirer du projet. La commune de Davron réfléchit actuellement à l'évolution de son PLU afin que les nouveaux projets s'inscrivent dans un nouveau cadre réglementaire. Chaque parcelle est aujourd'hui défrichée et entretenue par la Communauté de communes.



MORT MOULIN À CHAVENAY

Création de bâtiments d'activités économiques

Le site de Mort-Moulin est un des objets de l'étude lancée en 2025 concernant le développement économique intercommunal. L'objectif de l'étude est de définir le potentiel réel du site et une programmation viable, afin de permettre à la CCGM de développer ses projets économiques dans une perspective de développement durable.



AMÉNAGEMENT DE LA FERME SAINTE-GEMME À FEUCHEROLLES

Une OAP pour un site remarquable

Ce site remarquable fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) au PLU en vigueur. Le Permis de construire permettant la constitution du projet a été délivré par la commune le 4 juillet 2024. En partenariat avec la CCGM et conformément aux engagements de la commune concernant la compatibilité du projet avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intercommunal, des dispositifs innovants et valorisants en matière d'économies d'énergies sont intégrés au projet, tels que de la géothermie de surface et 1400m² de panneaux solaires en toiture. La commune réfléchit actuellement à une évolution du projet, tout en conservant l'exemplarité du projet en matière d'économies d'énergies et de développement durable (conjonction des aspects social, économique et environnemental) du projet.



LE MOULIN À MAREIL-SUR-MAULDRE

Projet multimodal pour la commune et l'intercommunalité

La commune a acquis les parcelles par voie de préemption en 2022 avec l'appui administratif de la CCGM. Le projet prévoit d'y créer un nouvel espace de vie respectueux de l'environnement comprenant des logements, des équipements publics, des services et des activités économiques. En 2025, la commune a avancé dans l'élaboration de l'évolution de son plan local d'urbanisme afin que le projet futur soit réglementaire. Il est essentiel que le projet se développe en relation avec la Mauldre (gestion de l'eau, préservation, utilisation, sécurité, etc.) et puisse également valoriser les zones naturelles existantes sur le site (liaison douce, etc.). La Communauté de communes accompagne la commune de Mareil-sur-Mauldre dans ce cadre, en tant que conseil en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, ainsi que par ses compétences propres en matière de développement économique local.

RÉTROSPECTIVE 2025

JANVIER

20, 21 ET 22

Balades thermiques avec Énergies Solidaires à Bazemont, Herbeville et Saint-Nom-la-Bretèche

FÉVRIER

4 AU 6

Winter Cup du Comité de tennis des Yvelines à Feucherolles

11 AU 12

Résidence artistique Lab'baroque avec le CMBV à Saint-Nom-la-Bretèche et à Versailles

26

Ciné-rencontre autour du film "Le dernier souffle" de Costa Gavras en présence du Docteur Claude Grange dont le film raconte l'histoire au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

MARS

10

Séance du Conseil communautaire

16

Avant-première du film "Des jours meilleurs" d'Elsa Bennett organisée par le Rotary au profit de la recherche sur le cerveau

19 AU 25

Fête du court-métrage au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

26

Salon Job Win à Maule

AVRIL

9

Séance du Conseil communautaire

30

Ouverture du nouveau siège de la CCGM

MAI

18 AU 24

Naturellement Gally Mauldre

28

Séance du Conseil communautaire

29

Accueil des représentants de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)

JUIN

16

Sortie seniors au musée d'Art Naïf de Vicq

20

Inauguration du nouveau siège de la CCGM

25

Séance du Conseil communautaire

JUILLET

9

Ciné-échange autour du film "Bigger than us" de Flore Vasseur animé par Victor Grange au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

16 ET 19

"Little festival" : projection en avant-première de "Shaun le mouton, la ferme en folie" au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

AOÛT

27 ET 31

"Little festival" : projection en avant-première de "Timioche" au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

SEPTEMBRE

9 ET 24

Ateliers avec les agriculteurs dans le cadre de l'étude agricole avec la CARDIF

10

Ciné-gouter autour du film "La ruée vers l'or" de Charlie Chaplin au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

24

Séance du Conseil communautaire

OCTOBRE

2

Visite virtuelle de Notre Dame dans le cadre de la Semaine Bleue à Feucherolles

7

Rencontres économiques de Gally Mauldre au golf de Feucherolles

9

Séance de cinéma "La Venue de l'avenir" dans la cadre de la Semaine Bleue au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

16

"Soirée écossaise" organisée par le jumelage de Maule et vallée de la Mauldre avec projections de courts-métrages sur l'histoire du Cinéma et du film écossais "Limbo" de Ben Sharrock

NOVEMBRE

7

Réunion d'information avec France Alzheimer à destination des aidants à Mareil-sur-Mauldre

5

Avant-première du film "Jean Valjean" de Eric Besnard organisée par le Lion's Club Maule Epône - Vallée de la Mauldre (action caritative en faveur de l'enfance) au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

12

Séance du Conseil communautaire

19

Ciné-débat autour du film "Transmettre" de Jérôme Zindy organisé par les Biocoopains et LVDD au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

27 ET 28

Ciné-rencontre autour du film "Elle entend pas la moto" de Dominique Fischbach en présence de Manon Altazin personnage principal du film

DÉCEMBRE

1er

Lancement du concours photographique intergénérationnel "Regards croisés de Noël"

2

Conférence d'Énergies Solidaires à Chavenay

7

Ciné-échange autour du film ukrainien "U are the universe" de Pavlo Ostrikov
Film projeté en VO (non ST). Organisé avec l'association "Perspectives ukrainiennes" au cinéma intercommunal Les 2 Scènes

15 AU 19

Grand don d'affiches dans le hall du cinéma intercommunal au profit de la Croix Rouge (dons libres)

17

Séance du Conseil communautaire



UNE INTERCOMMUNALITÉ AU PLUS PRÈS DE SES HABITANTS

La Communauté de communes propose et gère de nombreux services pour les habitants :

- Action sociale en faveur des seniors et de l'accueil dans les centres de loisirs
- Soutien aux associations, actions culturelles et sportives
- Gestion des transports et de la mobilité

La Communauté de communes soutient également les 11 communes membres pour la réalisation de projets au bénéfice de tous grâce aux fonds de concours, mis en place en 2024.

LES FONDS DE CONCOURS

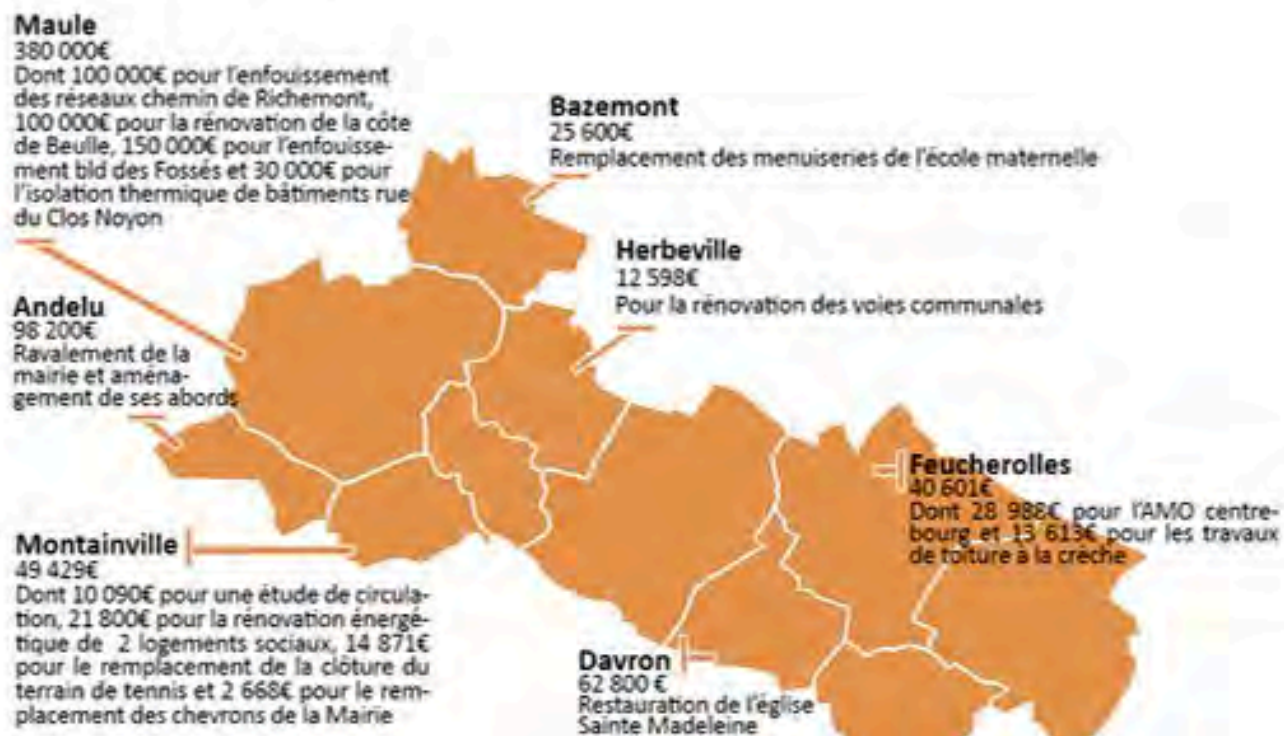
Créé lors du Conseil communautaire de juin 2024, le programme de fonds de concours de la Communauté de communes permet de soutenir des projets communaux qui préservent l'attractivité du territoire et de porter des investissements structurants.

Le premier programme représente un montant total de **3 492 250€**, réparti sur trois ans.

Répartition des fonds de concours de la CCGM

Les montants pour chaque commune sont proportionnels au nombre d'habitants et soutiennent des projets présentés en Conseil communautaire.

Sommes versées aux communes en 2025



Zoom sur trois projets

- **Davron:**

L'église Sainte-Madeleine de Davron, nécessite une restauration urgente pour préserver ce patrimoine. Sur un budget total d'un peu plus de 3 millions d'€, la CCGM apporte une aide financière de 62 800€.

- **Maule**

Dans le cadre de la réalisation du chaudiou par la CCGM, reliant Maule et Mareil-sur-Mauldre, la ville de Maule a reçu une aide financière de 100 000€ pour l'enfouissement des réseaux.

Maule a également reçu un soutien financier pour l'enfouissement des réseaux sur le boulevard des Fossés et la rénovation énergétique de bâtiments rue du Clos Noyon.

- **Feucherolles**

La CCGM participe financièrement à la création d'un auvent et aux travaux de modification de la toiture de la crèche associative.



POLITIQUE SOCIALE

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées à la suite de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), qui a permis d'identifier les priorités du territoire.

Le recrutement d'une Responsable des actions sociales en 2023 a renforcé cette dynamique en consolidant les actions et en favorisant le développement de nouvelles initiatives.

Ainsi, les actions menées en 2025 traduisent une volonté affirmée de poursuivre et d'adapter les réponses aux besoins des publics, dans une logique de continuité et d'amélioration constante.

LES SERVICES À LA PERSONNE

Le service des Affaires sociales développe les services de proximité, tant dans leur qualité que leur disponibilité.

Il permet d'articuler des projets et de renforcer les actions sociales, et plus précisément celles orientées vers le public seniors.

Le portage de repas à domicile

4 agents assurent la livraison chaque jour sur les 11 communes du territoire.

En 2025, le service de portage de repas a livré une moyenne de 68.5 bénéficiaires contre 62.6 en 2024. Cette évolution se traduit par des nouvelles inscriptions dès début 2025, avec une stabilité du service linéaire par rapport à 2024. Une augmentation de 9,4% d'inscriptions sur l'année 2025 est à souligner.



Plan canicule

Le changement climatique nous confronte à une augmentation significative des températures chaque année.

Afin de préserver le public fragilisé, le service de portage de repas a conservé les sets de table pour chacun des bénéficiaires reprenant les bons gestes et comportements à adopter face aux grosses chaleurs.

Des bouteilles d'eau leur sont distribuées chaque semaine afin de s'assurer de leur hydratation.

L'AIDE À DOMICILE

La Communauté de communes de Gally Mauldre collabore étroitement avec l'ADMR de Maule, association à but non lucratif intervenant dans le milieu rural. Créée en 1971, elle fait partie des 15 associations d'Aide à Domicile du milieu Rural du Département des Yvelines (12 associations d'aide à domicile et 3 SSIAD Service de Soins à Domicile).

L'ADMR a pour objectif d'accompagner les personnes âgées à leur domicile pour les tâches et les actes du quotidien :

- Entretien, courses
- Habillage, hygiène corporelle
- Préparation des repas

La Communauté de communes n'intervenant plus directement pour gérer les aides à domicile, elle peut être amenée à orienter la population vers différents organismes en fonction de la capacité de l'ADMR de Maule à répondre à la demande.



LES ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS

Toujours dans la perspective de l'Analyse des Besoins Sociaux ayant démarré en 2024, le service des Affaires Sociales poursuit sa collaboration avec certains partenaires s'inscrivant dans la continuité des actions engagées :

L'ALDS, Association à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social

Mise à disposition d'une salle à Mareil-sur-Mauldre afin d'accueillir des ateliers aidants/aidés.

DESTINATION MULTIMEDIA

Financée par la Conférence des Financeurs du Département.

En collaboration avec les communes d'accueil : Feucherolles, Mareil-sur-Mauldre, Saint-Nom-La Bretèche.

Ces ateliers ont rencontré un franc succès, regroupant 78 participants ravis de cette expérience.

3 sessions ont été organisées face aux besoins de notre population.

Une reconduction en 2026 a été mise en place à la demande des participants, avec des thématiques spécifiques afin de répondre aux besoins des administrés du territoire.

France Alzheimer

Réunion d'informations et d'échanges le 7 novembre 2025 avec France Alzheimer accueillie par la commune de Mareil-sur-Mauldre en collaboration avec les communes du territoire.

Thème : SOUTENIR, INFORMER, CONTRIBUER, FORMER

32 participants étaient présents à cette réunion, une action forte face à cette maladie.

Bus ETINCELLE

Pour lutter contre les violences Intrafamiliales.

En collaboration avec les communes d'accueil : Bazemont, Chavenay et Crespières.

La continuité du partenariat avec le Bus Etincelle est essentielle pour renforcer la prévention et le repérage des violences intrafamiliales, tout en facilitant l'orientation des victimes vers les dispositifs d'accompagnements adaptés.

Guide des Affaires sociales

Ce guide pratique a pour objectif de présenter l'ensemble des services et dispositifs sociaux proposés sur le territoire de la Communauté de communes Gally Mauldre.

Il s'adresse aux habitants, familles, seniors et partenaires associatifs. Un outil pratique et utile afin de répondre le mieux possible aux besoins de la population.



Les visites à domicile

La Responsable des actions sociales est à la disposition des administrés du territoire pour toute démarche administrative et information.

En 2025, 88 visites à domicile ont été réalisées sur les communes suivantes : Saint-Nom-La-Bretèche, Bazemont, Crespières, Davron, Andelu, Feucherolles, Maule, Mareil-sur-Mauldre, Montainville.

Les visites à domicile ont augmenté de 54% dans une volonté de développer le "Aller vers" et de cultiver cette proximité avec les administrés du territoire.

La première sortie pour les seniors

Demande forte suite à l'Analyse des Besoins Sociaux, une sortie a été organisée par le service des Affaires Sociales alliant culture et convivialité au Musée d'Art Naïf de Vicq le 16 juin 2025.

Pour 57 places, la CCGM a recueilli 49 participants. Un moment culturel et convivial apprécié par les administrés, suivi d'un goûter partagé sur place.



Semaine Bleue

En appui avec les différentes communes du territoire pour cette semaine dédiée aux seniors, la CCGM a mis en place les événements suivants invitant chaque commune qui le souhaitent à y participer :

- Visite virtuelle "Notre Dame" accueillie par la commune de Feucherolles le 2 octobre 2025 : 98 participants
- Projection du film "La Venue de l'Avenir" le 9 octobre 2025 au cinéma intercommunal Les 2 Scènes situé à Maule : 61 participants

Regards croisés de Noël

Concours photographique intergénérationnel en collaboration avec les centres de loisirs de la CCGM.

Pour chaque catégorie d'âge, les gagnants ont été récompensés pour leur participation.

Félicitations aux familles pour leur participation et leurs clichés qui reflètent tous une belle complicité entre seniors et enfants.

Chaque famille a reçu des places de cinéma valables au cinéma intercommunal Les 2 Scènes qui, avec une riche programmation jeune public, leur permettra, de se retrouver autour d'un beau moment de partage culturel.

LES CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX

La Communauté de communes coordonne les accueils de loisirs du territoire pour les mercredis (7 sites) et les vacances scolaires (5 sites).

Réalisations structurantes

L'année 2025 a été marquée par deux évolutions :

- **Mise en place du portail familles intercommunal** : cette centralisation des inscriptions représente les premières bases d'une harmonisation des services d'accueils de loisirs et de l'accessibilité multi accueil.
- **Mise en place de la régie de recettes CCGM** : les familles peuvent désormais régler directement auprès de la CCGM simplifiant les démarches pour les familles et les communes.

Ces transformations ont été possibles grâce à l'implication des équipes ALSH et à l'adaptabilité des familles. Elles permettent désormais une gestion plus fiable, plus rapide et entièrement dématérialisée des inscriptions et des présences.

À ce jour, 750 familles sont inscrites dans l'un des accueils de loisirs du territoire, représentant près de 1900 enfants.



L'encadrement

L'année 2025 a été marquée par une amélioration nette de la situation de recrutement.

Grâce à une stratégie de promotion continue des métiers de l'animation, la CCGM a renforcé son attractivité auprès des jeunes du territoire et consolidé son vivier de candidats.

Parallèlement, le travail en réseau entre les centres de loisirs s'est intensifié : les équipes ont pu mutualiser des animateurs en cas de besoin et de maintenir un niveau d'accueil constant sur l'ensemble du territoire.

750

familles

1 300

enfants

+9%

de fréquentation

Zoom sur les centres de loisirs :

• Accueils de loisirs de Maule, Mareil-sur-Mauldre et Bazemont :

L'année a été portée par des projets thématiques variés : découverte culturelle (pré-et protohistoire, civilisations anciennes, univers médiéval), sensibilisation citoyenne (sécurité routière, solidarité, environnement), pratiques artistiques (musique, danse, artisanat) et activités sportives. Les sorties ont ponctué la programmation (Aventureland, Ferme Tiligolo, Château de Breteuil, spectacles et intervenants spécialisés).

Malgré les contraintes de recrutement et les ajustements liés au nouveau logiciel, les équipes ont maintenu une dynamique régulière, offrant aux enfants des expériences variées et adaptées à chaque tranche d'âge.



• Les Zébulions (Crespières) :

Les vacances d'hiver et de printemps ont proposé une diversité d'activités créatives et collectives, complétées par un carnaval réunissant largement les familles.

Le séjour d'été à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), axé sur les activités nautiques, a été le temps fort de l'année, renforçant cohésion et esprit d'initiative.

Tout au long de l'année, mercredis et périodes de vacances ont prolongé cette dynamique avec des projets équilibrés et une participation active des enfants.

• La Ruche (Chavenay) :

La programmation a alterné des thèmes fédérateurs tels que le cirque, le monde marin, l'espace, les animaux, les aventuriers, Harry Potter ou Halloween.

Les enfants ont bénéficié de sorties variées, parmi lesquelles l'Aquarium de Paris, la Cité des Sciences, le Zoo de Thoiry, AventureLand, Parc Saint-Paul ou Royal Kids, ainsi qu'une initiation à l'équitation aux écuries de Chavenay.

L'année a été marquée par une participation régulière et une bonne appropriation des thèmes par les différents groupes d'âge.

• Accueil de loisirs Victor Hugo et Jean de la Fontaine (Saint-Nom-la-Bretèche) :

Chez les maternelles (Jean de la Fontaine), l'année a été consacrée à renforcer les repères sociaux et la gestion des émotions. Le thème "Le tour du monde" a structuré les temps d'activité avec notamment une sortie au Cirque Phénix et des animations dans les parcs de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq.

Les vacances ont alterné grands jeux, veillées et sorties comme Accro de Plaisir ou Sherwood Parc.

Au centre élémentaire Victor Hugo, le thème "La France dans tous ses éclats" a donné lieu à de nombreux projets et sorties marquantes : Le Louvre, France Miniature, Thoiry, Grand Rex, Cité des Sciences, Gulli Parc, châteaux de Monte-Cristo et de Breteuil. Les événements locaux (Téléthon, Jouons à Saint-Nom) ont complété cette dynamique.

• La Farandole (Feucherolles) :

Les mercredis et vacances ont suivi le thème "Voyage à travers les temps", permettant aux enfants de découvrir la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge, la Renaissance et l'époque moderne à travers des ateliers conçus pour chaque âge.

Les périodes de vacances ont approfondi cette progression avec des projets autour de la Grèce antique, de la mythologie, des inventions ou de la bande dessinée, alternant grands jeux, créations et découvertes culturelles.

L'année a été marquée par une participation régulière et un fort engagement des enfants dans les différentes thématiques proposées.

CULTURE ET ANIMATION TERRITORIALE

La Communauté de communes, grâce à des partenariats avec des acteurs locaux, propose aux habitants de son territoire des animations culturelles.

LE CINÉMA INTERCOMMUNAL LES 2 SCÈNES

Le cinéma intercommunal Les 2 Scènes représente une offre culturelle qualitative de proximité.

Le cinéma intercommunal fait partie des plus petits cinéma de France mais il est aussi dans la catégorie des salles les plus actives et les plus fréquentées.

Classé "Art et Essai", "Jeune public, "Recherche et découverte" et "Court-métrage", il propose une programmation pensée pour tous les publics. Avec 6 films différents en moyenne pour chaque programmation hebdomadaire, l'équipe maintient systématiquement au moins un film jeunesse, un film français et un film étranger tout public ainsi qu'un film Art et Essai.

Les tarifs, stabilisés depuis plusieurs années, permettent de conserver un cinéma accessible à tous.

Aux séances classiques s'ajoutent des événements mensuels tels que les ciné-débats ou les ciné-rencontres, l'accueil d'intervenants pour les films jeunesse et les ciné-goûters.

Tout au long de l'année, l'équipe propose également des séances thématiques, en lien avec les Festivals du 7e Art et des séances pour les élèves et les enfants de l'intercommunalité.



5

séances ciné-club

8

séances en
avant-première

17

films
documentaires

45

séances scolaires

LE PARTENARIAT AVEC LE CMBV

En partenariat avec le Centre de musique baroque de Versailles, la Communauté de communes Gally Mauldre a accueilli en 2024 et 2025 au sein de 3 communes du territoire la résidence artistique de Gabrielle Rubio, dans le cadre de Lab'baroque, un programme d'accompagnement du CMBV destiné aux artistes émergents de la musique baroque française.

Première résidence à Crespières

Du 14 au 17 octobre 2024, la ville de Crespières a accueilli le premier programme avec des temps dédiés aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 et un concert gratuit ouvert au public a eu lieu le jeudi 17 octobre à l'Église Saint-Martin.

Un avant-concert était proposé aux entreprises et aux acteurs économiques du territoire au Presbytère.

Deuxième résidence à Maule

Gabrielle Rubio a amorcé un nouveau travail autour du traverso lors d'une deuxième résidence ouverte au public à la Fondation Partage et Vie - EPHAD La Mésangerie à Maule en décembre 2024.

Troisième résidence à Saint-Nom-la-Bretèche

"Airs et Songes de la Traversière", une esthétique de l'intime, du tendre, du sensible, a composé le programme de la troisième et dernière résidence de Gabrielle Rubio avec :

- Du mardi 11 au mercredi 12 février 2025 : répétitions ouvertes et séances de médiation à l'Espace Jacques Kosciusko Morizet
- Jeudi 13 février à 17h30 : programmation d'un Jeudi musical "Airs et songes de la traversière" à la Chapelle royale de Versailles



NATURELLEMENT GALLY MAULDRE

L'année 2025 a été marquée par l'organisation de la première édition de "Naturellement Gally Mauldre".

Du 18 au 24 mai, la CCGM et ses partenaires ont organisé une semaine d'animations pour tous sur la thématique de l'arbre. : conférence, éco-run, ateliers, balade, ciné-débat... et en point d'orgue de cette semaine, une journée d'animation au Parc des Sports de Feucherolles.

Une semaine sur les sentiers du vivant

Les habitants sont partis à la découverte de leur territoire grâce à l'éco-run organisé par la ville de Feucherolles et la balade de La Plaine de Versailles.

L'arbre était également au cœur du programme avec une conférence d'Alain Baraton organisée par Saint-Nom-la-Bretèche et un ciné-débat animé par Michel Zourbas de l'association A.R.B.R.E.S.

Des rendez-vous pour les enfants

La Plaine de Versailles et le cinéma intercommunal Les 2 Scènes ont accueilli, toute la semaine, les élèves des écoles et les enfants des centres de loisirs. En tout, 175 enfants ont participé à l'atelier "L'Abeille fait le BZZZ "et 535 ont assisté à la projection du documentaire "Le Chêne".



989

participants

708

enfants sur les
animations dédiées

11

partenaires

6

lieux du territoire

Une journée dédiée à la préservation de l'environnement

Samedi 24 mai, l'ensemble des partenaires et des associations œuvrant sur le territoire se sont retrouvés au Parc des Sports de Feucherolles.

- Stands des partenaires et associations locales : APPVPA, Energies Solidaires, Ligue de Protection des oiseaux, Gally Watt, ECO-GARDES, Association Arbres Citoyens et un stand de la CCGM
- Les animations : Nomad'Appart, jeux en bois, troc de plantes, balade avec les éco-gardes, smoothie à vélo, karts à pédales, concours de dessin, ruche numérique, etc.

Une belle réussite pour cette 1ère édition avec près de 250 participants !



Concours de dessin

L'arbre, revisité par plus de 130 jeunes artistes du territoire, était à l'honneur du concours "Dessine ton arbre".



LA COMMUNICATION

Après une refonte du site Internet et du magazine intercommunal en 2024, l'année 2025 a été marquée par la pérennisation des supports de communication principaux de la CCGM.

Site Internet

Grâce aux accès directs, une accessibilité sur ordinateur, tablette ou téléphone portable, le site Internet est un véritable outil pour appréhender les missions et les services de l'intercommunalité.

Magazine intercommunal

La Lettre de Gally Mauldre consacre 8 pages à l'actualité du territoire, aux projets intercommunaux et à l'aménagement du territoire, à la culture, à l'environnement et au développement économique.

Sa périodicité de 4 numéros par an en fait un véritable trait d'union entre la collectivité et les habitants.

Les réseaux sociaux

La présence de la CCGM sur Facebook, Instagram et LinkedIn permet de relayer toute l'actualité du territoire, quelle soit institutionnelle, événementielle ou économique.

Mutualisation du service communication

En 2025, la mutualisation du service communication s'est poursuivie avec les villes de Crespières, Andelu et Mareil-sur-Maule.

Moyennant une participation financière, les communes ne disposant pas d'un service communication ou souhaitant être aidées peuvent être soutenues pour mener à bien leurs opérations de communication.



UN SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la CCGM attribue des subventions aux associations locales œuvrant au niveau intercommunal.

Les montants sont attribués aux associations liées à la Communauté de communes par des conventions ainsi qu'aux associations qui en font la demande.

En 2025, une enveloppe totale de 53 000€ est venue soutenir les actions des acteurs associatifs locaux .

WINTER CUP

La CCGM soutient l'accueil de la Winter Cup à Feucherolles, une phase qualificative du championnat d'Europe d'hiver de tennis pour les jeunes de filles de moins de 16 ans.

PRÊT DU MINIBUS DE LA CCGM

Les associations du territoire bénéficient également, à titre gracieux, de la possibilité d'emprunter le minibus de 9 places de la CCGM.



TRANSPORTS, MOBILITÉS ET CIRCULATIONS DOUCES

LES CIRCULATIONS DOUCES

Sur le territoire de Gally Mauldre, le secteur de la mobilité est fortement dépendant de la voiture. Les déplacements doux sont une solution face aux enjeux de la pollution atmosphérique, des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie du transport routier. Ils ont également des bénéfices sanitaires et sont généralement des solutions économiques pour les foyers.

Aussi la Communauté de communes Gally Mauldre a fait de la mobilité un **axe stratégique de son Plan Climat Air Energie Territorial**.

Le Schéma Directeur des Liaisons Douces approuvé le 10 mai 2023 a également permis de fixer des objectifs pour développer une offre de mobilité cyclable, par l'aménagement d'infrastructures pour la mobilité du quotidien en priorité, mais aussi pour les loisirs et le sport.

AMÉNAGEMENT D'UN "CHAUCIDOU"

C'est dans ce contexte que la Communauté de communes Gally Mauldre s'est dotée d'une étude de faisabilité pour la création d'un axe majeur de près de 10 kms sur son territoire en joignant les villes de Feucherolles à Maule le long de la route départementale 307. La collectivité a fait le choix de **mettre en œuvre prioritairement la piste cyclable du Chemin de Richemont entre Mareil-sur-Mauldre et Maule**.

Une chaussée à voie centrale bandisée permettra aux cyclistes et aux piétons de bénéficier d'un espace identifié pour circuler dans les deux sens. Les véhicules motorisés circuleront avec une vitesse limitée sur un espace central où ils pourront se croiser.



Les travaux d'enfouissement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage public à la charge des communes de Maule et Mareil-sur-Mauldre ont commencé à l'automne 2025 pour une période de 6 mois. Le début d'aménagement de la piste cyclable a débuté fin 2025. Le Chemin de Richemont est fermé à la circulation pour une période d'un an avec comme objectif de rouvrir l'axe pour la rentrée scolaire 2026.

Ces travaux ont fait l'objet d'avis favorables pour les versements de subventions de la Région Île-de-France (481 250€) et du Conseil Départemental des Yvelines (516 456€).

FAVORISER LE COVOITURAGE AVEC BLABLACAR DAILY

Afin de favoriser la mobilité des salariés des entreprises implantées sur le territoire de Gally Mauldre et de proposer un complément qualitatif aux transports en commun, la Communauté de communes a lancé en 2024 l'expérimentation du covoiturage sur tout le territoire de l'intercommunalité suite à des retours positifs de La Briqueterie et des Fermes de Gally qui ont fait la promotion de ce mode de déplacement dès 2023.

Cette action répond aux objectifs de la fiche M3 du PCAET de la CCGM qui tend à **"développer des solutions de covoiturage et d'autopartage pour limiter le flux de voiture"**.

La CCGM a retenu BlaBlaCar Daily comme outil pour maximiser le covoiturage.

Grâce au partenariat avec BlaBlaCar les passagers ont pu bénéficier d'une garantie retour à la maison.



347

nouveaux
adhérents

5 179

trajets en
covoiturage

98 228

km réalisés en
covoiturage

-21 374

kilos d'émissions de
CO2

10 233

€ perçus par les
conducteurs

LE RÉSEAU VÉLO ÎLE-DE-FRANCE

Le tracé de principe de la ligne V9 Ouest avec le prolongement de la ligne jusqu'à Feucherolles via la RD 307 a été validé en octobre 2025 grâce à plusieurs dossiers administratifs déposés par la CCGM auprès de l'État, la Région et le Département. Il va permettre de desservir notamment la Briqueterie et les Fermes de Gally.

Ce projet permet de relier le territoire de la CCGM aux grands pôles de la Région Île-de-France.

L'enjeu est de généraliser l'usage du vélo à tous les territoires et tous les Franciliens.

Ce projet s'inscrit dans les ambitions du PCAET de la CCGM pour favoriser le développement de modes actifs sécurisés et à développer les intermodalités.



LES GARES DU TERRITOIRE ET LA DESSERTE EN BUS

Le territoire de la CCGM dispose de trois gares SNCF sur son territoire : Maule (ligne N), Mareil-sur-Mauldre (ligne N) et Saint-Nom-La-Bretèche/Forêt de Marly (ligne L).

Ces trois gares sont desservies par le TàD Île-de-France Mobilités qui permet également de rallier la gare de Plaisir Grignon afin de faciliter l'accès à Paris (ligne 1 - 5310).

Île-de-France Mobilités a attribué la DSP30 dans le sud des Yvelines à Transdev depuis le début de l'année 2024 et pour une durée de 8 ans.

Le contrat concerne 170 communes avec 280 000 habitants et représente 129 lignes régulières et 5 de transport à la demande (TàD).

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TÀD)

Les négociations entre les représentants d'Île-de-France Mobilités, de Transdev et de la CCGM ont donné suite à des améliorations des transports en commun sur le territoire. Certains points sont encore à améliorer pour faire face aux difficultés de fiabilité du service.

Deux lignes couvrent le territoire de la CCGM :

- Ligne 5310 (anciennement ligne 1)

Depuis la Gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly jusqu'à la Gare de Plaisir-Grignon.

- Ligne 5322 (ancienne ligne 2)

Terminus Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly et Crespières, en passant par les communes de Davron et Feucherolles.

La ligne est régulière aux heures de pointe le matin et le soir et sur réservation en journée.

LE RÉSEAU DE BUS

Depuis le 3 mars 2025, l'ensemble des lignes de bus IDFM ont changé de numéro pour plus de lisibilité. Cette renumérotation concerne toutes les lignes, y compris les lignes scolaires.

Le réseau de bus en Île-de-France est constitué de près de 1 900 lignes, avec de nombreuses lignes qui portent le même numéro. Le réseau a été découpé par départements et secteurs avec chacun un code spécifique qui évite les confusions entre les lignes et facilite les recherches.

Les lignes Express, quant à elles, ont un indicatif par département. Par exemple, la ligne Express 4 devient la ligne 7804 et la ligne express 11 devient la ligne 7811.

Les lignes scolaires portent désormais l'indicatif 52. Les lignes régulières portent désormais l'indicatif 53.



MISE À DISPOSITION DU MINIBUS

Afin de faciliter les déplacements, la CCGM a fait le choix de proposer aux communes, établissements scolaires, accueils de loisirs et associations du territoire de Gally Mauldre, la mise à disposition gratuite d'un minibus de 9 places.



UNE INTERCOMMUNALITÉ ACTIVE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Situé au cœur de la Plaine de Versailles, le territoire de Gally Mauldre constitue un patrimoine naturel et historique précieux. Afin de le développer tout en le préservant, la Communauté de communes Gally Mauldre s'appuie sur des documents réglementaires :

- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)
- Le Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE)

La Communauté de communes s'appuie également sur de nombreux partenariats avec des associations locales pour mener à bien les compétences Protection et mise en valeur de l'environnement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Gally Mauldre a été approuvé le 15 février 2023.

Le PCAET est une opportunité de faire de la Transition Énergétique un levier de développement territorial et d'accroître l'autonomie, la résilience et l'attractivité du territoire.

L'ambition est forte en matière d'action climatique et vise une préservation de la qualité de vie de son territoire.



Ce document, approuvé pour 6 ans, doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2026. L'année 2025 a été marquée par la préparation de ce bilan.

- La période de septembre à octobre 2025 a permis de dresser le cadre de la réalisation du bilan et de réaliser le bilan quantitatif des actions du PCAET et des trajectoires énergie-climat.
- La seconde phase a été consacrée au bilan qualitatif des actions du PCAET d'octobre à décembre 2025. Lors de cette phase le bureau d'étude en charge de la réalisation du bilan a rencontré l'ensemble des services de la CCGM, les 11 communes mais également les partenaires de la CCGM.

Le suivi général du PCAET est piloté par la Commission Environnement de la CCGM. Les commissions thématiques doivent piloter la mise en œuvre des actions sur leurs périmètres. Le rôle des communes est essentiel dans l'avancement du plan d'actions puisque l'ensemble de leurs actions est intégré au bilan qualitatif.

La diffusion d'un questionnaire à destination des habitants a également permis d'enrichir ce bilan et d'avoir un retour sur la perception des habitants sur le Plan Climat.

L'ensemble de ce bilan sera présenté de manière détaillée dans le rapport d'activité 2026, suite à la présentation et au débat lors du Conseil communautaire du 18 février 2026.

DES PARTENARIATS INDISPENSABLES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PCAET

ÉNERGIES SOLIDAIRES

Fondée en 1998 et créée par l'ADEME (Agence de la transition écologique), Énergies Solidaires est une association qui s'engage dans la lutte contre les dérèglements climatiques et la précarité énergétique. À partir de 2002, son champ d'action s'est étendu à la promotion de la maîtrise de l'énergie dans le Nord des Yvelines, par l'animation d'un Espace Conseil France Rénov' et le développement de partenariats forts avec les collectivités.

Grâce à la signature de la convention avec Énergies Solidaires le 10 mai 2023, la CCGM poursuit sa mission de sensibilisation à la rénovation énergétique et d'information auprès du public.

Afin d'accélérer la rénovation de l'habitat et suite à la disparition du SARE (service public pour la rénovation énergétique), le Département s'engage dans le **Pacte Territorial** en tant que maître d'ouvrage, en partenariat avec l'État et les établissements publics de coopération intercommunale du Département.

La mise en place du Pacte est assurée par Énergies Solidaires sur le territoire de la CCGM. Ce Pacte territorial, issu d'un long travail administratif, a donné lieu à la signature d'une convention tripartite entre la CCGM, le Conseil département des Yvelines et Énergies Solidaires qui a été adoptée le 25 juin 2025.



Ce partenariat permet aux administrés du territoire de bénéficier d'un service gratuit de permanences avec un conseiller France Rénov'.

- **10 permanences** ont été proposées aux habitants en 2025 à raison de trois rendez-vous par permanence. Ces permanences répondent à une réelle demande sur le territoire.
- Les particuliers de la CCGM peuvent également contacter l'**Espace Conseil France Rénov'** par le biais de la ligne téléphonique d'Énergies Solidaires, par mail, lors de leurs animations, ou encore directement via le site internet d'Énergies Solidaires en cliquant sur la case "Je veux prendre un rendez-vous". En 2025, Énergies Solidaires a reçu 110 contacts d'habitants de la CCGM.

Les conseillers France Rénov' délivrent un conseil qualitatif, neutre, gratuit, indépendant et adapté aux besoins du projet du particulier. Les conseils permettent d'apporter une information technique plus approfondie lors d'une mission d'accompagnement : entre 45 minutes et 1h15.

Pour en savoir plus, l'intégralité du rapport d'activités d'Énergies Solidaires est disponible sur le Site Internet de la CCGM - Rubrique Rénovation énergétique.

- **Atelier de sensibilisation**

Le jeudi 15 mai 2025, dans le cadre du Pacte Territorial, la CCGM en collaboration avec Énergies Solidaires a organisé un atelier de sensibilisation au dérèglement climatique et aux écogestes dans le cadre professionnel.

Cette animation a permis de regrouper les agents de la CCGM et des secrétaires de mairie et Directeurs généraux des services de certaines communes membres.





- **Balades thermiques**

L'objectif est de sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et à l'utilisation d'énergies renouvelables. Dans cet objectif, 3 balades thermiques ont été organisées sur les communes de Bazemont, Herbeville et Saint-Nom-la-Bretèche. Accompagnés par deux conseillers France Renov', un groupe d'une quinzaine d'habitants parcourt un trajet prédéfini et découvre grâce à une caméra thermique les déperditions de chaleur. Ces balades ont pour but de sensibiliser à l'importance de la performance énergétique des habitations.

- **Conférence**

Le mardi 2 décembre 2025, a été organisée une conférence à Chavenay avec l'association Énergies Solidaires sur la thématique "Démêlez le vrai du faux de l'isolation des murs par l'extérieur et les pompes à chaleur... ?" 25 participants ont été comptabilisés.

- **Visite d'une maison rénovée**

Animée par un conseiller France Renov' et commentée par les propriétaires, la visite d'une maison rénovée à Chavenay le 18 octobre 2025 a réuni un groupe d'une quinzaine de personnes. Ces retours d'expériences sont très appréciés des ménages. Ils permettent de mettre en avant les bonnes pratiques, de partager les difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre.



LE DISPOSITIF ÉCO-GARDE

Depuis 16 ans, le Dispositif Éco-Garde mène sur le territoire une **mission de service public bénévole pour la protection de l'environnement et de la biodiversité**, en lien avec le service Nature et Écologie du Conseil Départemental des Yvelines et des collectivités partenaires.

Les missions des éco-gardes tendent à préserver la richesse du patrimoine naturel du territoire, à sensibiliser le public aux enjeux de la protection des milieux naturels et à promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement.

Le 13 mars 2025, la CCGM a signé un troisième avenant à la convention avec Éco-Garde afin de déployer les missions sur les communes d'Andelu, Bazemont, Chavenay, Davron, Feucherolles et Montainville. Grâce à la signature de cet avenant, **les actions des éco-gardes sont étendues sur l'ensemble du territoire de la CCGM.**

Cette action s'inscrit dans les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Les objectifs de la convention entre la CCGM et Éco-Garde sont les suivants :

- La surveillance et la protection des espaces naturels propriétés des communes (chemins, forêts) de la CCGM
- Le soutien au service de secours des communes lors d'évènements et de catastrophes naturelles
- La surveillance et le constat des dépôts sauvages
- La sensibilisation et l'accueil des usagers de la nature



- Les interventions sur la Mauldre et les autres rus du territoire lors de situations d'embâcles ou pour une opération de nettoyage après une crue
- L'organisation de sorties nature dans le cadre de manifestations environnementales
- Le recrutement d'un référent communal bénévole.

Le recrutement des bénévoles se poursuit pour étendre les missions sur le territoire. La fiche de poste est consultable sur le site internet de la CCGM.

L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA PLAINE DE VERSAILLES ET DU PLATEAU DES ALLUETS (APPVPA)

L'association est un partenaire majeur dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial.

La signature de la **convention d'objectifs** en mai 2024 permet de mettre en place une collaboration renforcée sur les actions portées par la CCGM dans le cadre du PCAET, répondant à l'axe 3 : "Une agriculture qui poursuit sa transition écologique et un patrimoine naturel préservé" et à l'axe 4 : "Une culture commune et une mobilisation de tous les acteurs du territoire" de façon transversale et partagée.

L'action générale de l'APPVPA participe à la **mise en œuvre de la politique de transition écologique et territoriale** promue par la CCGM. Dans ce cadre, la CCGM soutient financièrement l'action de l'Association pour la réalisation des objectifs fixés ci-après. Cette convention porte ainsi la subvention de la CCGM auprès de l'APPVPA à 10 000€ pour l'année 2024 et à 10 000€ pour l'année 2025. A cela doivent s'ajouter les frais d'adhésion de la CCGM auprès de l'APPVPA.

La CCGM souhaite que l'APPVPA puisse apporter son expertise et ses compétences d'agronomie, d'écologie et de paysage pour faire avancer des projets communs. En ce sens, la collaboration avec l'APPVPA, structure ancrée dans le territoire et qui fédère les agriculteurs, les populations locales et les communes, est nécessaire et naturelle dans un objectif de cohésion territoriale globale.



Pour cela, il est convenu que l'APPVPA :

- Accompagne dans l'**éducation aux paysages** pour les scolaires et le grand public pour renforcer le lien habitants-exploitants-territoire (balades sensibles, sentier d'interprétation, interventions scolaires, partenariat universitaire)
- Collabore avec la responsable communication de la CCGM (communication, transmission, visibilité des événements, relai des sachets mellifères)
- Participe au travail sur un **diagnostic des salariés agricoles** et les besoins de logements (salariés fixes ou saisonniers...)
- Réalise une étude de faisabilité pour la **création d'un épi** (épicerie participative)
- Crée un **Guide du Routard** de la plaine de Versailles
- Contribue à la réflexion en vue de la création d'un **Office du Tourisme**
- Collabore aux projets portés par la CCGM sur les sujets de **la biodiversité et la forêt**
- Délivre gracieusement des **sachets de graines pollinisateurs** à la CCGM, qui en réalise la distribution auprès des 11 communes du territoire

Ce partenariat a ainsi permis de lancer les réflexions sur la **réalisation d'un sentier pédagogique** sur le territoire de la CCGM et plus particulièrement sur les communes d'Herbeville et Mareil-sur-Mauldre afin de sensibiliser les habitants à la lecture du paysage, à la protection de la faune et de la flore.

Des kits pédagogiques ont également été élaborés par l'APPVPA pour intervenir auprès des plus jeunes dans les écoles.

La CCGM participe à l'élaboration d'un Guide du Routard sur le territoire de l'APPVPA pour mettre en lumière les richesses naturelles et patrimoniales. Plusieurs chartes sont également en cours de réflexion.



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENEUVELABLES

Dans le cadre de la loi "APER", **loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables**, du 10 mars 2023, les communes ont pu bénéficier d'un accompagnement du CEREMA à partir de l'année 2024 pour la définition de ces zones concernant toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie...

Bien que ne disposant pas de la compétence "énergie", la CCGM s'est positionnée comme facilitatrice dans cette démarche.

Cet accompagnement s'est poursuivi en 2025 avec la réalisation d'un atelier pour les référents zones d'accélération des énergies renouvelables des communes le 28 mai 2025.

Cet atelier avait pour objectif de découvrir des outils en cours de déploiement par le CEREMA comme "mon Mix-ENR" et un atelier "parcours des ENR locales".



LA GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de communes coordonne l'ensemble de la collecte des déchets sur le territoire intercommunal grâce à deux marchés publics distincts :

- Pour la collecte et le traitement des déchets des villes de Saint-Nom-la-Bretèche, Chavenay, Feucherolles et Mareil-sur-Mauldre, marché suivi en régie directe par la CCGM.
- Pour la collecte et le traitement des déchets des communes de Andelu, Bazemont, Crespières, Davron, Herbeville, Maule, Montainville, marché suivi par le SIEED dans le cadre du transfert de la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés".

RENOUVELLEMENT DE MARCHÉ DE COLLECTE

Le marché entre la CCGM et la SEPUR pour la collecte des déchets des quatre communes hors Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines (SIEED), à savoir Chavenay, Feucherolles, Mareil-sur-Mauldre et Saint-Nom-La-Bretèche est arrivé à échéance le 31 décembre 2025. Un nouveau marché est à établir entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2029.

La CCGM a confié la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de marché de collecte à un bureau d'études.

Afin de préparer ce nouveau marché, la CCGM a réuni les 4 communes pour faire un état des lieux des collectes actuelles et recueillir les souhaits d'éventuelles évolutions. Ce nouveau marché a été attribué à la Société SEPUR.

Sepur



HARMONISATION DES COLLECTES

L'objectif de l'année 2025 était donc de réaliser un marché de collecte de transition 2026-2029 pour 4 communes, dans le but d'harmoniser l'ensemble des prestations en 2030 avec un marché qui regroupera l'ensemble des 11 communes.

En parallèle, le marché du SIEED, Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets, couvrant les 7 communes d'Andelu, Maule, Montainville, Bazemont, Crespières, Davron, Herbeville a été attribué à la SEPUR en 2022 et jusqu'au 31 décembre 2029. Le SIEED a été dissous au 31 décembre 2025 et la CCGM a repris par conséquent le suivi de ce marché à compter du 1^{er} janvier 2026. Les prestations du marché restent inchangées.

NOUVEAUX CONTENANTS

Enfin, en 2025 la CCGM a réalisé un marché de gestion des contenants pour l'ensemble des 11 communes, qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 4 ans. Ce marché doit permettre d'assurer la distribution et la maintenance des bacs, des points d'apport volontaire enterrés et des composteurs.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

La CCGM poursuit sa communication en faveur de l'Extension des Consignes de Tri (ECT), mise en place depuis le 1^{er} janvier 2022 grâce à la modernisation du centre de tri du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Énergie (SIDOMPE) à Thiverval-Grignon.

Ce plan national vise à simplifier le geste de tri en intégrant l'ensemble des emballages dans la poubelle jaune.

Objectif : diminuer les tonnages d'ordures ménagères et augmenter la quantité de déchets valorisés.

Afin d'encourager les habitants à trier davantage, la CCGM a encouragé les 4 communes hors SIEED à rappeler que les habitants pouvaient commander des bacs de tri plus grands pour faire face à l'augmentation des emballages dans la poubelle jaune.



INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ET CONSEIL EN URBANISME

Cette compétence regroupe à la fois l'aide à la décision apportée aux 11 communes de l'intercommunalité en matière de projets d'urbanisme, de création de logements, d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal et l'instruction du droit des sols (examen technique et juridique des dossiers d'autorisation du droit des sols et propositions de décisions).

Dès sa création le 1er janvier 2013, la Communauté de communes Gally Mauldre s'est dotée d'**un service commun d'instruction des autorisations des droits des sols**, fruit de la fusion des services communs préexistants sur le territoire.

Cette mutualisation permet de traiter en équipe les dossiers des 11 communes membres, dans des délais plus rapides et grâce à la proximité des lieux, d'échanger facilement avec les personnes dédiées au dossier à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

En effet, les communes de la CCGM souhaitent **un service de proximité de qualité et favoriser le développement qualitatif du territoire.**

Avec la participation des administrés et des professionnels de l'urbanisme, la Communauté de communes et les communes mènent une action conjointe permettant l'innovation et la création architecturale tout en favorisant la préservation des éléments historiques, paysagers et naturels constituant notre patrimoine et notre cadre de vie.



L'Architecte des Bâtiments de France

Des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France sont réalisées tous les mois au Pôle Urbanisme de la CCGM afin d'accompagner les administrés dans leurs projets. Ces permanences permettent de compléter les services proposés aux habitants du territoire et concernent toutes les communes du territoire intercommunal. En 2025, l'ABF a réalisé 7 permanences au siège de la CCGM et honoré 27 rendez-vous.

Un service commun

La création d'un service commun dédié à l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) a permis d'assurer des économies d'échelle et de mutualiser les moyens, de faciliter l'organisation et la répartition géographique des instructeurs.

Il permet d'améliorer l'observation de l'évolution urbaine et rurale du territoire communautaire et de développer une culture de sécurisation des actes juridiques, de qualité architecturale et d'insertion dans le milieu environnant.

Cette organisation apporte un service de qualité et de proximité, sans surcoût pour le contribuable.

L'adhésion de la commune au service commun ADS ne modifie pas la compétence et les obligations du Maire en matière d'urbanisme. Le Maire reste responsable de la délivrance des actes, de l'accueil de ses administrés et de la réception des demandes

Dématérialisation des actes d'urbanisme

Dans le cadre de la Démarche "Action publique 2022" lancée par le Gouvernement et destinée à **améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique**, toutes les communes sont concernées par l'obligation légale, depuis le 1er janvier 2022, de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie électronique, dès lors que le pétitionnaire fait le choix de ce mode de transmission.

Objectifs :

- Simplification des démarches administratives pour le pétitionnaire, qui pourra désormais déposer sa demande d'Autorisation d'Urbanisme (AU) en ligne.
- Fiabilité des données transmises grâce à la capitalisation native des données.
- Transparence sur l'état d'avancement des dossiers d'AU.
- Fluidité dans les échanges avec l'administration.
- Réduction des délais de transmission entre services consultés.

Dans l'attente de la mise en place d'une téléprocédure spécifique à l'échelle de la CCGM, l'ensemble des communes de l'intercommunalité a mis à disposition depuis la fin de l'année 2021 une adresse courriel spécifique, sur laquelle tout pétitionnaire peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée.

Cette démarche répond légalement à l'obligation de proposer **une solution pour déposer une autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée**.

Sur l'année 2025, 63% des dossiers ont été déposés sous forme dématérialisée, contre 51% en 2024, chiffre bien supérieur à la moyenne nationale.

668

autorisations
d'urbanisme

400

certificats
d'urbanisme

63%

de dossiers
numériques

35

nouveaux logements
autorisés

Andelu : 18 actes

- 14 Cua / 1 Cub
- 10 déclarations préalables
- 6 permis de construire
- 1 permis de démolir

Bazemont : 74 actes

- 33 Cua / 5 Cub
- 41 déclarations préalables
- 26 permis de construire
- 1 permis de démolir
- 1 permis d'aménager

Chavenay : 45 actes

- 29 Cua / 1 Cub
- 35 déclarations préalables
- 9 permis de construire

Crespières : 59 actes

- 28 Cua / 1 Cub
- 42 déclarations préalables
- 12 Permis de construire
- 3 permis d'aménager
- 1 autorisation de travaux ERP

Davron : 10 actes

- 8 Cua
- 9 déclarations préalables
- 1 permis de construire

Feucherolles : 92 actes

- 52 Cua / 8 Cub
- 66 déclarations préalables
- 16 permis de construire
- 1 permis d'aménager
- 1 autorisation de travaux ERP

Herbeville : 15 actes

- 3 Cua / 1 Cub
- 13 déclarations préalables
- 1 permis de construire

Mareil-sur-Mauldre : 69 actes

- 30 Cua / 1 Cub
- 59 déclarations préalables
- 5 permis de construire
- 2 permis d'aménager
- 2 autorisation de travaux ERP

Maule : 128 actes

- 113 Cua / 3 Cub
- 91 déclarations préalables
- 28 permis de construire
- 1 permis d'aménager
- 5 autorisations de travaux ERP

Montainville : 19 actes

- 9 Cua
- 13 déclarations préalables
- 6 permis de construire

Saint-Nom-la-Bretèche : 139 actes

- 81 Cua / 3 Cub
- 117 déclarations préalables
- 14 permis de construire
- 5 autorisations de travaux ERP

Légende :

CUa : Certificat d'Urbanisation informatif

CUb : Certificat d'Urbanisation opérationnel

ERP : Établissement recevant du public

Il est à noter que, depuis 2019, aucun recours n'a été perdu par les communes lorsque celles-ci ont suivi l'avis réglementaire du service instructeur de la CCGM dans le cadre de l'instruction des dossiers d'autorisations d'urbanisme.

LA COMPÉTENCE GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence prise en charge par l'Intercommunalité depuis le 1er janvier 2018.

La Communauté de communes Gally Mauldre exerce cette compétence du fait de la présence du bassin versant de **la Mauldre**. Celle-ci vient de Beynes en amont, passe par Maule puis se jette dans la Seine à Epône. Par ailleurs, le **Ru de Gally** qui est un affluent de la Mauldre passe par Chavenay.

À l'échelle du territoire, l'enjeu est double : la **restauration écologique** (la faune et la flore) et la **prévention des inondations** (faire en sorte que des inondations comme celle de 2016 par exemple ne se reproduisent plus, grâce à la réalisation d'ouvrages de rétention, ou de systèmes d'alerte).

La Communauté de communes Gally Mauldre, au titre du volet "prévention des inondations" de la GEMAPI, est plus particulièrement concernée par les actions de type "aménagement de bassins versants" et bien sûr "défense contre les inondations". Ainsi, le bon entretien des cours d'eau contribue à ce que les conséquences d'une crue ne soient pas aggravées par la présence d'embâcles, qui viendraient obstruer l'écoulement naturel.

Un suivi écologique est réalisé jusqu'en 2026 sur demande des services de l'État.



Par délibération du 19 octobre 2022, le Conseil Communautaire de notre Communauté de communes a approuvé à l'unanimité le **transfert de la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte Seine ouest (SMSO)** et a désigné des représentants politiques de la CCGM pour siéger au sein des instances du SMSO.

Ce transfert de compétence des communes situées sur le bassin versant de la Mauldre et de ses affluents (pour les communes de Bazemont, Andelu, Maule, Mareil-sur-Mauldre, Herbeville, Montainville) se matérialise par plusieurs actions portées par le SMSO.

LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS SUR LA COMMUNE DE MAREIL-SUR-MAULDRE ET DE MONTAINVILLE CONCERNANT LE SECTEUR DU CLOS BAZIN

Suite au transfert de compétence réalisé en 2022, le SMSO, sur demande de l'intercommunalité, a établi un marché public portant sur une mission de maîtrise d'œuvre relative à la **réalisation de travaux de restauration hydromorphologique de la Mauldre** sur le site du Clos Bazin à Mareil-sur-Mauldre et à Montainville.

Cette mission s'inscrit dans un contexte de lutte contre les inondations pour éviter de revivre la montée des eaux de mai-juin 2016. Ce secteur est également touché par une érosion importante des berges sur une parcelle privée sur la commune de Montainville.

L'objectif de l'étude est de rechercher :

- L'amélioration de la qualité écologique, piscicole et hydraulique de la Mauldre (reméandrage, renaturation, etc.).
- La maîtrise du risque d'inondation (restauration de zones d'expansions de crues).
- L'amélioration de la connexion entre le cours d'eau et ses milieux connexes (zone humide potentielle).
- La prise en considération de l'intégration paysagère.



À la réception de l'arrêté d'autorisation de démarrage des travaux de la part de la Préfecture reçu le 2 décembre 2025, le planning prévisionnel fourni par le prestataire retenu par le SMSO est ci-dessous.

La réunion de démarrage des travaux s'est déroulée le 28 novembre 2025, les réunions de chantier vont se poursuivre en 2026 afin de respecter le calendrier de l'opération.

Phase	Nature des prestations	Durée
Préparation de chantier	Investigations complémentaire, calage du planning et des accès	3-4 semaines
Travaux forestiers	Abattage	1 semaines
Terrassement des ZEC (amont et aval compris)	Décapage terre végétale, terrassement et évacuation des déblais, renapage de la terre végétale	2 semaines
Reméandrage Clos Bazin	Tracé du nouveau lit de la rivières, mise en eau puis comblement partiel de l'ancien lit	5-6 semaines
Aménagements hydrauliques	Condamnation de la buse et pose du clapet anti-retour	3 jours
Plantations	Plantation d'arbres haute tige, d'arbustes et de d'hélophytes et semis	2 semaines

} 3 mois et demi

} Arbres à l'hiver, hélophytes au printemps

ÉTUDE DE PROGRAMMATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DE VALORISATION PAYSAGÈRE

Dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI au SMSO, la CCGM et le SMSO ont souhaité réaliser une étude visant à produire un **scénario d'aménagement** de restauration hydromorphologique, de lutte contre les inondations par débordement **de la Mauldre et de la Rouase** et de **valorisation paysagère** des communes d'Aulnay-sur-Mauldre aux communes de La Falaise/Nézel et **Bazemont** pour la CCGM.

Cette étude fait notamment suite à la crue historique de 2016 ayant entraîné des répercussions importantes sur les communes d'étude.

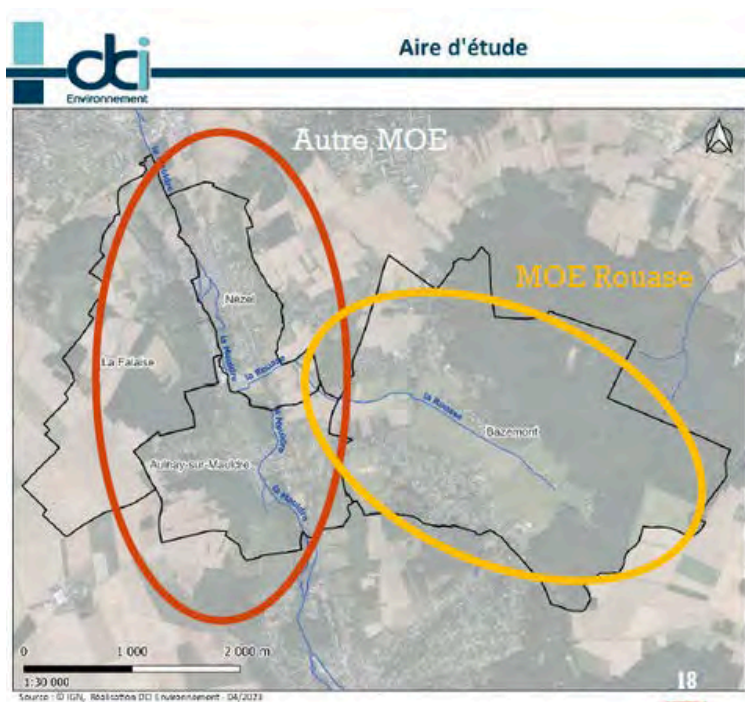
Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- La restauration hydromorphologique du cours d'eau.
- La diminution du risque inondation.
- Une valorisation paysagère (projet d'aménagement sur Aulnay-sur-Mauldre).

Plus précisément, concernant la commune de Bazemont et **le cours d'eau "La Rouase", les enjeux sont les suivants :**

- Le cours d'eau est très rectifié sur son linéaire et busé ponctuellement.
- Le lit majeur de la Rouase est majoritairement à destination agricole.
- La ripisylve est très altérée voire inexistante
- Il existe une forte problématique d'érosion liée à la morphologie du ruisseau.
- Des désordres hydrauliques liés aux ouvrages sont à relever.

L'année 2025 a permis la rédaction du cahier des charges, la publication du marché, et le recrutement d'un Maître d'œuvre.



LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE "ACTIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE DES EAUX PLUVIALES NON URBAINES ET DE RUISSELLEMENT ET LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS CONSÉCUTIVE"

La commune de Saint-Nom-La-Bretèche a subi de fortes problématiques de ruissellement qu'il convient de traiter.

Le SMSO dispose de la compétence GEMAPI avec le volet GEMA pour la gestion des milieux aquatiques et le volet PI pour la prévention des inondations. Le SMSO dispose également de la compétence à la carte Ruissellement.

Afin de rendre plus opérationnelle l'action sur le territoire en faveur de la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et de la lutte contre l'érosion des sols, la Communauté de communes Gally Mauldre souhaite **transférer au SMSO cette compétence** prise et ayant pour intitulé exact "Actions relatives à la maîtrise des eaux pluviales non urbaines et de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols consécutive", au sens du 4° du I de l'article L. 211-7 du Code de l'environnement, pour les communes d'Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Saint-Nom-la-Bretèche pour leur territoire situé sur le bassin-versant de la Mauldre et affluents.

Les différentes étapes de la prise de compétence par la CCGM et le transfert au SMSO :

- La délibération intercommunale du 9 avril 2025 approuve le transfert à la Communauté de communes des actions relatives à la maîtrise des eaux pluviales non urbaines et de ruissellement rural (hors zones urbaines) et la lutte contre l'érosion des sols consécutive. La compétence est déclarée d'intérêt communautaire.
- Les 11 communes ont délibéré favorablement pour que la compétence soit prise par la CCGM.
- La délibération intercommunale du 24 septembre 2025 : approbation de la modification des statuts de la CCGM suite au changement d'adresse du siège et pour la prise de cette compétence.
- Les 11 communes ont approuvé la modification des statuts de la CCGM par délibérations.

À la suite de cette procédure, la Préfecture doit réaliser en janvier 2026 un arrêté pour approuver la modification des statuts de la CCGM. La CCGM approuvera ensuite le transfert de la compétence au SMSO courant 2026 ; qui l'acceptera et le rendra opérationnel en juillet 2026.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (DIG) RELATIF À UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN

Le SMSO, avec l'appui de la Communauté de communes Gally Mauldre, a envoyé à la Préfecture des Yvelines en novembre 2022 un dossier de **Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relatif au programme pluriannuel d'entretien de la végétation rivulaire** sur l'ensemble des rus non domaniaux, affluents de la Seine sur le territoire de compétence du SMSO. La Préfecture des Yvelines a pris un arrêté préfectoral de DIG en date du 24 juillet 2023, valable jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette déclaration d'Intérêt Général (DIG) va permettre d'engager les opérations suivantes :

- Un fauchage sélectif sur certains sites pour favoriser le développement d'un cortège herbacé varié, au détriment d'espèces envahissantes (orties, etc.).
- Un débroussaillage sélectif sur certains secteurs, poursuivant le même objectif de diversification en limitant l'expansion de ronciers.
- Des recépages, élagages et abattages sélectifs visant à rajeunir la ripisylve, à favoriser les écoulements des eaux et l'émergence de nouvelles pousses.
- L'entretien d'arbres têtards pour favoriser leur développement et maintenir cette pratique source de diversification du milieu et des habitats.
- Un enlèvement sélectif d'embâcles pour favoriser le bon écoulement des eaux tout en conservant ceux de faible ampleur pour diversifier le milieu naturel.
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, bambou, etc.) en favorisant la réinstallation d'une ripisylve, adaptée aux bords de cours d'eau.



L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

À la suite des inondations de mai-juin 2016, le Préfet coordinateur du bassin Seine Normandie a mené une réflexion sur la réduction de la vulnérabilité des bassins versants de la Seine et de la Marne franciliennes, face au risque inondation.

Ceci a conduit à l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), porté par l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Seine Grand Lacs.

Réalisation d'études à l'échelle du bassin-versant de la Seine

La Communauté de communes Gally Mauldre a souhaité par Délibération du Conseil communautaire du 23 mars 2022, s'engager auprès du Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) et des autres acteurs de la Mauldre dans un groupement de commandes visant à la réalisation d'études hydrauliques et hydromorphologiques menées à l'échelle du bassin-versant de la Seine Yvelinoise et notamment de la Mauldre.

Cette mission, dont le SMSO est le coordonnateur, a pour objectif la construction de manière concertée d'un programme d'actions visant à réduire le risque inondation et la vulnérabilité du bassin de la Mauldre et à améliorer la résilience des bâtiments communaux et intercommunaux.

À l'occasion de la révision du PAPI, des actions s'inscrivant dans le prolongement de ces études seront inscrites.

Un programme d'aménagement et de restauration

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) engagé se traduit par la réalisation d'un diagnostic approfondi (bilan morphologique, modélisation hydraulique et cartographie des risques d'inondation), la définition d'une stratégie de réduction de l'aléa (stratégie cohérente de bassin versant, cadrage du programme d'aménagement et de restauration à venir), et l'élaboration d'un programme d'aménagement et de restauration (élaboration de scénarii d'aménagement, validation du programme, intégration des résultats dans les mesures non structurelles, etc.).

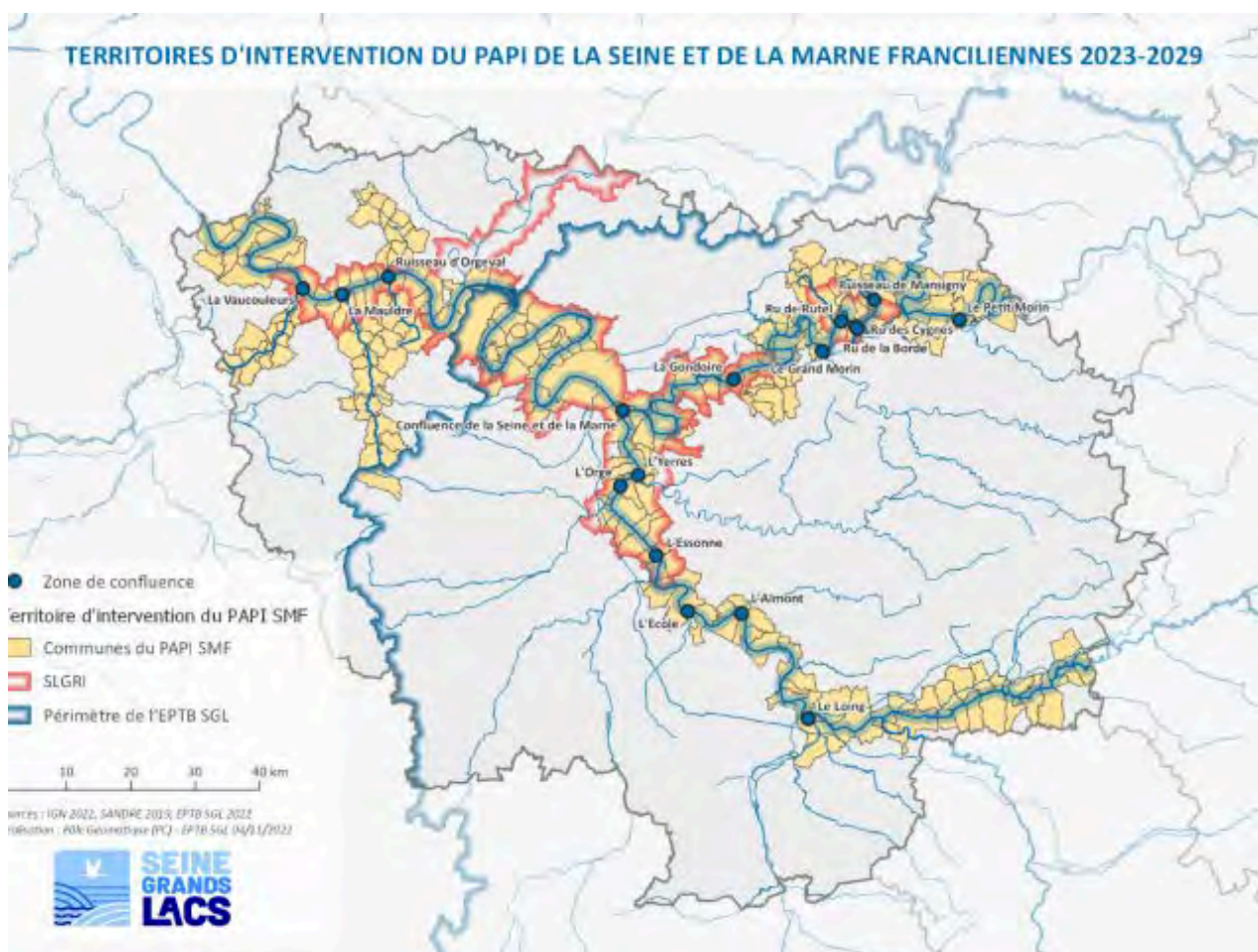
À l'issue d'une démarche de co-construction avec les partenaires et suite à l'instruction du dossier par les services de l'État, ce PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) a fait l'objet d'une labellisation par le préfet de la Région Île-de-France par un courrier en date du 17 août 2023. Ce courrier constitue l'acte administratif qui permet le démarrage des actions pour les 6 prochaines années.

Ce programme vise à faire de l'Île-de-France un territoire mieux préparé et plus résilient face aux prochaines crues majeures de la Seine et de la Marne.

Le PAPI poursuit la mise en œuvre des objectifs fixés par l'État dans les stratégies locales de gestion des risques d'inondation de la métropole francilienne et de Meaux.

Il a pour principaux objectifs de :

- Répondre aux besoins des acteurs GEMAPIens notamment sur la thématique des Systèmes d'endiguement.
- Développer les diagnostics territoriaux à l'échelle d'une intercommunalité, afin de renforcer la connaissance des enjeux.
- Compléter le périmètre existant afin de prévoir un PAPI dédié aux inondations par la Seine et par la Marne sur l'intégralité de l'Île-de-France.
- Pérenniser et conforter les actions les plus efficaces issues du PAPI 2014-2020.



Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029 reste en premier lieu un PAPI lié aux grands axes fluviaux que sont la Seine et la Marne.

312 communes sont identifiées dans le PAPI.

Le Fonds de prévention des Risques Naturels Majeurs est le principal co-financier du PAPI Seine et Marne franciliennes 2023-2029.

L'agence de l'Eau Seine-Normandie est le second principal co-financier du PAPI, intervenant sur les projets de ralentissement des écoulements participant à l'amélioration des milieux aquatiques, certaines études d'amélioration de la connaissance et la réduction de vulnérabilité.

346

actions

62

maîtres
d'ouvrages

199

millions d'€

4

objectifs

6

années



UNE INTERCOMMUNALITÉ ENGAGÉE AUPRÈS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Depuis 2021, la Communauté de communes Gally Mauldre a engagé une réflexion concernant les grandes orientations de sa stratégie de développement économique.

Cinq axes ont été identifiés :

- Création d'immobilier d'entreprise
- Concentration géographique du développement économique le long de la RD30 à Chavenay, Davron et Feucherolles
- Spécialisation tertiaire autorisant les activités secondaires
- Densification des zones d'activités économiques hors de la "zone RD30"
- Sanctuarisation des espaces agricoles et naturels hors de la "zone RD30"

Si ces grandes orientations stratégiques sont identifiées, la faisabilité technique de leur mise en œuvre doit être confirmée par une étude stratégique et pré-opérationnelle.

C'est pourquoi, en décembre 2025 et dans le cadre d'un marché public, une étude a été lancée en ce sens. Celle-ci doit préciser et hiérarchiser les actions à entreprendre, en étudier leur faisabilité technique et définir leurs conditions de mise en œuvre.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

FONDS DE RÉSILIENCE

Dans le contexte exceptionnel de gestion de crise sanitaire, la Région Île-de-France, associée à la Banque des Territoires, a créé un Fonds Résilience mutualisé auquel la Communauté de communes Gally Mauldre a décidé de participer pour aider les entreprises.

L'objectif était d'apporter une solution de financement aux entreprises connaissant des tensions financières en raison de la crise sanitaire et d'éviter leur disparition ainsi que celle des emplois rattachés.

Dans le cadre de sa contribution 2023/2025 au Fonds Résilience de soutien aux entreprises :

- La CCGM a financé 8 entreprises du territoire
- Le montant total des aides s'élève à 63 833€



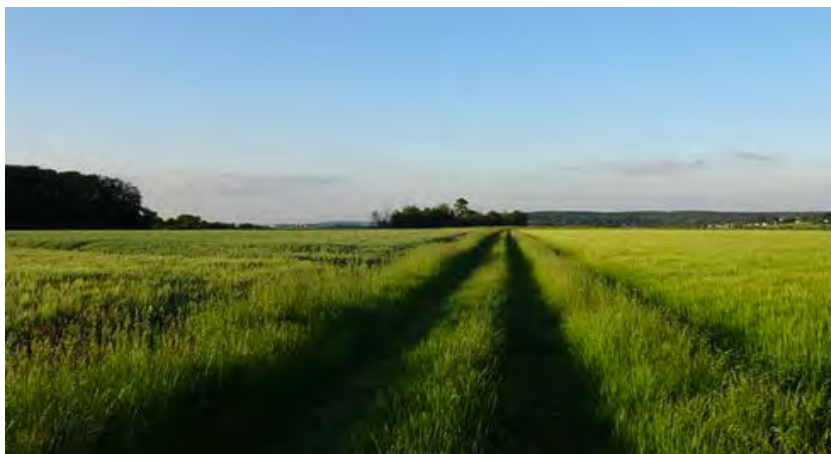
SDRIF-E ET SCOT

Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) a été adopté par la Région le 11 septembre 2024 et approuvé par décret du Premier ministre en Conseil d'État le 10 juin 2025.

Dans le cadre de l'élaboration de ce schéma, la CCGM a obtenu pour son territoire le droit de réserver, à l'endroit du secteur RD30, 10 hectares pour du développement économique et industriel.

Dans le contexte de forte réduction d'artificialisation des sols, l'attribution de cette enveloppe foncière constitue une étape décisive dans la reconnaissance régionale des ambitions économiques de la CCGM. Cependant, pour rendre le secteur constructible, le SCOT de Gally Mauldre et les PLU communaux concernés doivent également autoriser ce développement.

Au-delà du volet économique, le Bureau communautaire du 15 octobre 2025 a retenu la procédure de révision générale du SCOT afin de rendre celui-ci compatible dans sa globalité avec le SDRIF-E.



ÉTUDE DE L'ARMATURE ET L'OFFRE COMMERCIALE LOCALE

La Communauté de communes Gally Mauldre, dans une volonté partagée avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Île-de-France (CMA), a lancé en 2024 une étude du tissu commercial en fonction des différents pôles commerciaux du territoire. Les résultats de cette étude ont été publiés en juillet 2025.

Améliorer l'offre commerciale

L'objectif de cette étude est d'identifier les leviers permettant de consolider et améliorer l'offre commerciale actuelle.

Grâce à une analyse transversale, la réalisation d'une étude décroisée prenant en compte une multiplicité de facteurs permet de porter une analyse globale du tissu commercial étudié :

- l'offre actuelle,
- les possibilités de stationnement,
- la concentration d'équipements,
- la qualité urbaine,
- l'expérience client.

Réalisation d'un diagnostic

Grâce à une analyse socio-économique des ménages, une analyse de l'armature commerciale des pôles commerciaux et une analyse urbaine et d'immobilier commercial spécifique pour le centre-ville de Maule, un diagnostic a été établi par la CMA.

Consultation des habitants et des professionnels

Au début de l'été 2024, une étude auprès de la population a également permis de recenser et comprendre la fréquentation commerciale.

Elle a été complétée, en novembre 2024, par un atelier avec les professionnels et les experts volontaires afin de co-construire des solutions pour dynamiser et diversifier l'offre commerciale.

Les documents issus de cette étude sont consultables sur le site Internet de la CCGM.



Lancement d'un guide des bonnes pratiques

La CCGM, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, a lancé en 2025 la réalisation d'un Guide de la transition écologique et des bonnes pratiques à destination des artisans et commerçants du territoire.

Ce guide a pour objectifs de :

- Donner des repères précis concernant les solutions existantes en matière de réduction des consommations d'énergie, de gestion durable des ressources, de traitement des déchets et d'aménagement écoresponsable des locaux.
- Orienter les professionnels vers les relais et opérateurs compétents pour trouver les solutions adaptées à leurs besoins.
- Expliquer le fonctionnement des services administratifs locaux et faciliter les démarches liées au local d'activité et sa mise en conformité.
- Mettre en lumière les dispositifs d'accompagnement existants pour favoriser l'innovation, la performance énergétique et l'intégration de nouvelles technologies.

Le guide sera diffusé fin 2026.

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES DE GALLY MAULDRE

Pour sa 6^e édition le mardi 7 octobre 2025, le rendez-vous des professionnels du territoire a confirmé le positionnement de la Communauté de communes Gally Mauldre comme "Terre d'accueil d'entreprises" en proposant un programme enrichi avec la présence d'un nombre plus important de partenaires.

Un cycle de 5 conférences

La vocation de l'événement, apporter aux professionnels des informations pour gérer, maintenir et faire évoluer leur activité, leur a permis d'assister à cinq conférences :

- L'accompagnement fiscal personnalisé, le soutien aux entreprises en difficulté et la facturation électronique avec la Direction Départementale des Finances publiques.
- Les aides financières, les liens inter-entreprises, les formations et les friches avec Territoire d'Industrie Seine Aval.
- La présentation des services d'accompagnement proposés aux adhérents avec le MEDEF 78.
- Le prêt d'honneur à 0% pour la création, la croissance et la reprise d'entreprise avec Initiative Seine Yvelines.
- Le recrutement avec ARCADE emploi.

Un espace de rencontres

Les associations locales et organismes qui accompagnent les entreprises de Gally Mauldre étaient représentées dans un espace dédié aux échanges avec la présence de la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Île-de-France, la CPAM des Yvelines, France Travail, la Région Île-de-France, l'Association d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap, Cadres et Emploi et GallyWatt.



Un soutien des personnalités publiques

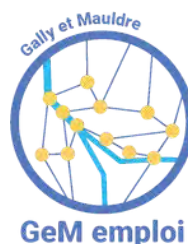
Aux côtés des 70 personnes présentes lors de l'événement, professionnels, représentants d'organismes locaux et élus de la Communauté de communes Gally Mauldre, de nombreuses personnalités publiques sont venues montrer leur soutien à la mission développement économique de l'intercommunalité avec notamment : Alain Gournac, ancien Sénateur et Béatrice Piron, députée des Yvelines.

Patrick Loisel, Président de la Communauté de communes et Adriano Ballarin, Vice-président en charge du développement économique et de l'aménagement, ont pu présenter à l'ensemble des acteurs économiques, les études et les projets structurants pour le territoire qui dessineront l'avenir de l'économie locale.

PARTENARIATS POUR L'EMPLOI

GeM EMPLOI

En 2025, la CCGM poursuit son partenariat avec Gally et Mauldre Emploi, qui met en relation les personnes en recherche d'emploi, de stage et d'alternance avec les entreprises, commerces et collectivités de Gally Mauldre.



243

placements

61

contrats

103

jeunes suivis

Job Win

Salon intercommunal de l'emploi

Organisé par l'association GeM Emploi, en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines, France-Travail, la mission locale Dynam Jeunes, la ville de Maule et la Communauté de communes Gally Mauldre, il a rassemblé 37 entreprises en 2025 avec à la clé, une centaine d'offres d'emploi, de stages, de jobs d'été ou de contrats d'alternance.

450 visiteurs ont été comptabilisés sur le salon.



INITIATIVE SEINE YVELINES

Créée en 1999, l'association Initiative Seine Yvelines (ISY) est membre du réseau "Initiative France", le réseau associatif d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat. Elle apporte son soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises ainsi qu'aux chefs d'entreprises pour financer leurs projets.

Elle contribue également au développement économique des cœurs des villes et villages avec son programme de "Boutiques à l'essai". L'entrepreneuriat féminin représente aussi une priorité pour l'association qui soutient notamment le concours "Créatrices d'avenir" impulsé par Initiative Île-de-France.

L'association est ancrée dans son territoire d'intervention, ce qui fait d'elle un réel outil de développement économique local. Le taux de pérennité des entreprises accompagnées par la plateforme est de 97%, 3 ans après le lancement du projet.



L'année 2025 marque une montée en puissance significative de l'action d'Initiative Seine Yvelines sur ce territoire, traduisant une structuration progressive de la dynamique entrepreneuriale locale. Les résultats enregistrés au cours de cet exercice témoignent d'un changement d'échelle majeur, tant en termes de projets accompagnés que de financements mobilisés et d'emplois soutenus.

Cette évolution s'inscrit dans un partenariat renforcé avec la CCGM, une meilleure identification des porteurs de projets et une confiance accrue des partenaires bancaires du territoire.

9

porteurs de projets

18

emplois
maintenus

923 000€

mobilisés

ARCADE emploi

Basée à Noisy-le-Roi, l'association ARCADE emploi reçoit également des subventions de notre intercommunalité.

Elle a pour vocation d'aider et d'accompagner les demandeurs d'emploi à un retour sur le marché du travail.

L'association propose une réflexion approfondie pour déterminer le projet professionnel de la personne demandeuse et pour aborder le retour à l'emploi dans le cadre d'ateliers individuels et collectifs.

Elle propose :

- Un accompagnement classique avec trois parcours distincts : emploi, développement personnel, bureautique.
- Un parcours pour les jeunes de 18 à 25 ans.
- Des ateliers individuels et collectifs.
- Des conférences.



62

personnes suivies

86

ateliers

25

bénévoles

ASSOCIATION CADRE ET EMPLOI

Située à Noisy-Le-Roi, subventionnée par la Communauté de communes, l'Association Cadre et Emploi (ACE) s'adresse principalement aux cadres en recherche d'emploi, les aide à se sortir de l'isolement et à professionnaliser leur recherche de poste.

La méthode d'ACE consiste à construire une démarche active de recherche d'emploi, définir un projet professionnel, actionner un réseau, rendre le candidat davantage visible sur Internet, être le plus performant possible lors d'un entretien de réseau ou d'embauche.



63

candidats accueillis

8

tables rondes

AGRICULTURE

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE AGRICOLE

La CCGM, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France, a lancé en 2025 une étude dédiée à l'agriculture présente sur son territoire.

L'étude sera composée d'un diagnostic et de recommandations stratégiques et opérationnelles afin notamment de :

- Favoriser le renforcement et la diversification de la production agricole locale.
- Favoriser l'installation de la main d'œuvre agricole en proposant des solutions d'hébergement.
- Développer et promouvoir les solutions alimentaires locales.
- Préfigurer la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT).

Plusieurs temps forts de l'étude sont intervenus en 2025 : finalisation du diagnostic, diffusion d'un questionnaire et réalisation de deux ateliers à l'attention des agriculteurs.



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN PARTAGE D'EXPÉRIENCES AUTOUR DU CRTE

Fin mai 2025, la Communauté de communes Gally Mauldre a été honorée de recevoir **les représentants de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)**, venus en Île-de-France dans le but d'échanger au sujet du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Initialement, la CACEM avait sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), laquelle assure la coordination des CRTE à l'échelle nationale, afin de trouver des interlocuteurs susceptibles de partager leur expérience relative à ce contrat. **L'ANCT a recommandé la CCGM comme interlocuteur de choix, qualifiant son CRTE "d'exemplaire" et de "très complet".**

Sur la base de cette recommandation, M. Frantz THODIARD, vice-président de la CACEM, a rencontré à Feucherolles M. Patrick LOISEL, président de la CCGM, en la présence des directeurs généraux et chefs de projets CRTE respectifs des deux collectivités. Pendant plusieurs heures, les élus et agents ont nourri de riches échanges tant sur le plan technique que politique et humain.

Cette rencontre a suscité l'émergence d'une vision commune, considérant le CRTE comme un outil à la fois politique et technique, permettant aux collectivités de structurer leurs stratégies territoriales et plans d'actions.



Avec le temps, les CRTE de la CACEM et de la CCGM ont développé leurs dimensions financières, notamment à travers la mise à jour continue de maquettes pluriannuelles et une animation centrée sur des conférences des financeurs innovantes et régulières. La maquette financière élaborée par la CCGM aurait également inspiré les services du Premier ministre dans la rédaction de la circulaire du 31 mars 2025.

LE CRTE DE GALLY MAULDRE

En 2025, un nouveau CRTE était en cours de finalisation en vue de sa signature en 2026.



43 Grande Rue
78 810 FEUCHEROLLES
Tél. : 01 86 36 01 51
www.cc-gallymauldre.fr

Photographies et visuels :
Villes d'Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières,
Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-
Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-La-
Bretèche, service communication, Marie Martinez